22.454 Initiative parlementaire

Introduction d'un impôt réel sur les résidences secondaires

Déposé par:	Commission de l'économie et des redevances Conseil national
Date de dépôt:	16.08.2022
Déposé au:	Conseil national
Etat des délibérations:	Liquidé

Texte déposé

I

La Constitution fédérale est modifiée comme suit :

Art. 131b Impôt réel sur les résidences secondaires

Les cantons peuvent percevoir un impôt réel sur les biens immobiliers. Celui-ci peut être plus élevé sur les résidences secondaires destinées essentiellement à l'usage de leur propriétaire, indépendamment du principe d'imputation des coûts.

II

1 Le présent arrêté est soumis au vote du peuple et des cantons.

2 Le Conseil fédéral fixe la date de l'entrée en vigueur.

Rapport et projet de la commission

21.08.2024 - Avis du Conseil fédéral (FF 2024 2101)

25.06.2024 - Rapport (FF 2024 1773)

Documents des Conseils

Propositions, dépliants

Chronologie

16.08.2022	Commission de l'économie et des redevances Conseil national	Décision d'élaborer un projet d'acte
19.06.2023	Commission de l'économie et des redevances Conseil des États	Adhésion

Projet 1

Arrêté fédéral relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires

FF 2024 1774

25.09.2024	Conseil national	Décision conforme au projet
12.12.2024	Conseil des Etats	Ne pas entrer en matière
18.12.2024	Conseil national	Maintenir
19.12.2024	Conseil des Etats	Adhésion
20.12.2024	Conseil national	Adoption (vote final)
20.12.2024	Conseil des Etats	Adoption (vote final)

Etat des délibérations: Liquidé

Rapport: FF 2024 1773

Texte soumis au vote final: FF 2025 17

Compétences

Commissions chargées de l'examen

Commission de l'économie et des redevances Conseil des États
Commission de l'économie et des redevances Conseil national

Autorité compétente

Département des finances (DFF)

Informations complémentaires

Conseil prioritaire

Conseil national

Liens

Informations complémentaires

Bulletin officiel | Votes CN

Lien vers des informations complémentaires

https://www.parlament.ch/fr/organe/commissions/commissions-thematiques/commissions-cer/rapports-consultations-cer/vernehmlassung-wak-22-454